

# COMMUNE DE REGUSSE (VAR)

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

### NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DE PRESENTATION

L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

#### Préambule

Le compte administratif 2020 rend compte des opérations exécutées sur l'ensemble de l'exercice pour le budget principal et pour les différents budgets annexes. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre.

Le compte administratif 2020 rapproche les prévisions inscrites au budget primitif 2020 avec les réalisations en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il présente également le résultat de l'exercice 2020. Il est en totale conformité avec le compte de gestion du Trésorier municipal.

En 2020, la commune de Régusse dispose de 4 budgets :

- Budget principal ;
- Budget annexe « service de l'eau » ;
- Budget annexe « service de l'assainissement » ;

## BUDGET GENERAL

### I. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### ***Les dépenses réelles de fonctionnement***

Les dépenses réelles de fonctionnement ont atteint **2 523 450.69 €**.

On observe une **baisse de 8.8 %** par rapport à 2019.

Cette baisse est principalement due à la pandémie de Covid-19 : pas de recrutement de personnels saisonniers, fermeture de la piscine, pas de subvention aux associations, etc.

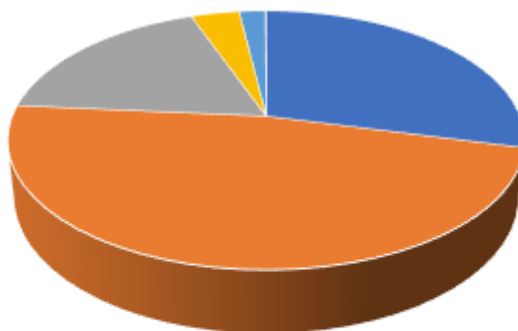
Le changement de municipalité a également eu un effet non négligeable. Dès le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, les nouveaux élus se sont attachés à une surveillance accrue des dépenses en les limitant le plus possible.

En parallèle, la mise en place d'un cadre strict de la commande publique a limité tout débordement.

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

		Rapport 2020/2019
• Charges à caractère général	728 810.99 €	- 8.99 %
• Charges de personnel	1 198 123.71 €	- 3.38 %
• Atténuation de produits	454 079.00 €	- 13.56 %
• Autres charges de gestion courante	91 520.12 €	- 36.89 %
• Charges financières	49 154.20 €	- 10.24 %
• Charges exceptionnelles	1 762.77 €	+ 169.72 %

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



- Charges à caractère général 29 %
- Charges de personnel 47 %
- Atténuation de produits 18 %
- Autres charges de gestion courante 4 %
- Charges financières 2 %
- Charges exceptionnelles

### ***Les recettes réelles de fonctionnement***

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **2 893 792.95 €** ( + 4.6 % par rapport à 2019)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre :

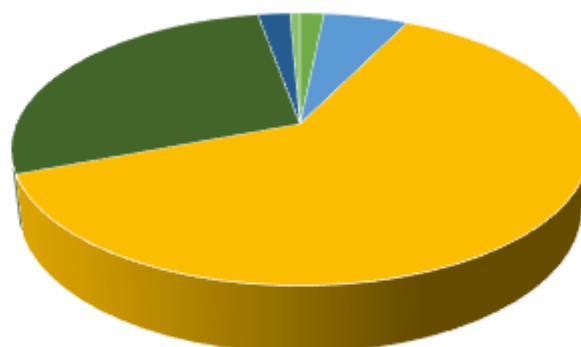
1. De la fiscalité locale, avec les taux d'impositions inchangés par taxe (taxe d'habitation : taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) ;
2. Des impôts et des dotations versées par l'Etat ;
3. Les recettes issues des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de bâtiments )

Elles se décomposent de la façon suivante :

Rapport 2020/2019

● Atténuation de charges	46 395.35 €	+ 77.70 %
● Produits des services	163 065.72 €	- 17.13 %
● Impôts et taxes	1 787 095.03 €	+ 3.05 %
● Dotations, subventions et participations	808 893.24 €	+ 4.17 %
● Autres produits de gestion courante	62 299.37 €	- 29.47 %
● Produits financiers	0.00 €	=
● Produits exceptionnels	19 044.24 €	- 4.70 %

Les recettes réelles de fonctionnement sont réparties de la façon suivante :



- Atténuation de charges 2 %
- Impôts et taxes 62 %
- Autres produits de gestion courante 2 %
- Produits exceptionnels 1 %
- Produits des services 6 %
- Dotations, subventions et participations 28 %
- Produits financiers 0 %

## II. La section d'investissement

### **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses réelles d'investissement se détaillent de la manière suivante :

- Immobilisations incorporelles 5 070.00 €
- Immobilisations corporelles 71 945.92 €
- Immobilisations en cours 424 164.74 €
- Remboursement des emprunts (capital) 146 830.18 €

Le total des dépenses réelles d'investissement est de **648 040.84 €**

Les principales opérations d'investissement 2020 sont les suivantes :

- L'élaboration du P.L.U.
- Travaux pluvial
- Travaux de voirie
- Réalisation de 2 cabinets médicaux

### **Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement 2020 se composent :

- De l'affectation du résultat 2019 en excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour 94 708.66 €
- Du fonds de compensation de la TVA 78 717.00 €
- De la taxe d'aménagement et TLE 95 387.41 €
- Du produit des amendes de police 56 409.00 €
- Des subventions (à noter que les subventions 2020 prévues au budget n'ont pas encore été perçues et seront donc reportées sur l'exercice 2021 dans les restes à réaliser) pour un total de 209 923.71 €
- Dépôts et cautionnement 1 614.00 €

Le total des recettes réelles d'investissement est de **536 759.78 €**

## III. Synthèse de la dette : évolution de l'encours au 31/12/2020

- Encours au 31/12/2019 : 1 800.491.22 €
- Annuité : 195 377.38 €
- Amortissement : 146 223.18 €
- Intérêts : 49 154.20 €
- Maturité : 25 ans
- 6 emprunts au total : 5 à taux fixe et 1 à taux révisable basé sur le taux du livret A + 1%

Banque	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 31/12/2020	Durée résiduelle en années	Taux actuariel	Annuité de l'exercice	
					Capital	Intérêt
CRCA	300 000.00 €	89 101.19 €	5	2.925	18 384.77 €	1 204.67 €
CAISSE EPARGNE	300 000.00 €	135 930.63 €	7	4.505	16 218.12 €	6 473.24 €
BANQUE POSTALE	700 000.00 €	373 333.31 €	7.5	3.82	46 666.67 €	16 044.00 €
DEIXA	400 000.00 €	213 333.31 €	7.92	4.01	26 666.67 €	9 624.00 €
C.D.C. (taux révisable)	738 700.00 €	645 237.78 €	25.25	1.732	20 738.78 €	10 211.19 €
CRCA	400 000.00 €	343 555.00 €	16.08	1.997	17 548.17 €	5 597.10 €
		1 800 491.22 €			146 223.18 €	49 154.20 €
					<b>195 377.38 €</b>	

#### IV. Le résultat 2020 de clôture

Le compte administratif 2020 clôture en excédent toutes sections confondues de **466 838.47 €**.

Cet excédent se décompose comme suit :

- Excédent de fonctionnement de **352 123.40 €**
- Excédent d'investissement de **114 715.07 €**.

Afin d'avoir une vision plus juste , il convient pour l'investissement, d'y ajouter les restes à réaliser en dépenses et en recettes. Ces restes à réaliser seront reportés sur le budget primitif 2021, pour les montants suivants : dépenses 10 000.00 € et recettes 126 000 €.

Ce résultat s'est formé de la façon suivante :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		223 570.46	15 823.19		15 823.19	223 570.46
Opérations de l'exercice	657 844.74	548 989.35	2 535 680.26	2 903 626.85	3 193 525.00	3 452 616.20
<b>TOTAUX</b>	657 844.74	772 559.81	2 551 503.45	2 903 626.85	3 209 348.19	3 676 186.66
Résultats de clôture		<b>114 715.07</b>		<b>352 123.40</b>		<b>466 838.47</b>
Restes à réaliser	10 000.00	126 000.00	---	---	10 000.00	126 000.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	667 844.74	898 559.81	2 551 503.45	2 903 626.85	3 219 348.19	3 802 186.66
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		230 715.07		352 123.40		582 838.47

### BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Le budget du service de l'eau ( plan comptable M 49) comprend l'ensemble des dépenses et des recettes afférentes au service selon le principe de « l'eau paye l'eau » . Les coûts générés pour distribuer l'eau potable doivent être pris en charge par les usagers de ce service public.

Les dépenses de fonctionnement consistent principalement au coût de la participation de la commune au syndicat Mixte des Eaux du Verdon, qui fournit l'eau potable à la collectivité. S'ajoutent à cette dépense les remboursements d'emprunts.

Les recettes correspondent à la surtaxe prélevée sur les factures des abonnés et reversée par le délégataire (SUEZ) à la commune .

Concernant l'investissement, outre le remboursement du capital des emprunts, les travaux d'extension ou de réhabilitation des réseaux d'eau potable sont financés par l'affectation de

l'excédent du fonctionnement capitalisé et par les éventuels financeurs extérieurs (subventions de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de l'Agence de l'Eau, du Département, etc.)

**Synthèse de la dette : évolution de l'encours au 31/12/20**

- Encours au 31/12/2020 : 74 666.69 €
- Maturité : 7.92 ans
- Annuité : 12 701.73 €
- Amortissement : 9 333.33 €
- Intérêts : 3 368.40 €
- 1 seul emprunt à taux fixe

Banque	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 31/12/2020	Durée résiduelle en années	Taux actuariel	Annuité de l'exercice	
					Capital	Intérêt
DEXIA	140 000.00 €	74 666.69 €	7.92	4.01	9 333.33 €	3 368.40 €
		74 666.69 €			9 333.33 €	3 368.40 €
					<b>12 701.73 €</b>	

**Résultat 2020 de clôture**

Le compte administratif 2020 clôture en excédent toutes sections confondues de **313 827.34 €**.

Cet excédent se décompose comme suit :

- Excédent de fonctionnement de **64 206.34 €**
- Excédent d'investissement de **249 621.00 €**.

Afin d'avoir une vision plus juste, il convient pour l'investissement, d'y ajouter les restes à réaliser en dépenses et en recettes. Ces restes à réaliser seront reportés sur le budget primitif 2021, pour les montants suivants : dépenses 95 000.00 € et recettes 40 000.00 €.

Ce résultat s'est formé de la façon suivante :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		239 063.45				239 063.45
Opérations de l'exercice	360 689.56	371 247.11	183 788.75	247 995.09	544 478.31	619 242.20
<b>TOTAUX</b>	360 689.56	610 310.56	183 788.75	247 995.09	544 478.31	858 305.65
Résultats de clôture		<b>249 621.00</b>		<b>64 206.34</b>		<b>313 827.34</b>
Restes à réaliser	40 000.00	95 000.00	---	---	40 000.00	95 000.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	400 689.56	705 310.56	183 788.75	247 995.09	584 478.31	953 305.65
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		304 621.00		64 206.34		368 827.34

## BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget du service de l'assainissement (plan comptable M 49) comprend l'ensemble des dépenses et des recettes afférentes au service de l'assainissement collectif. La compétence « assainissement non-collectif » ayant été transférée à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, ce service n'est pas comptabilisé dans ce budget.

A l'instar du budget du service de l'eau, ce budget est autonome, les dépenses devant être couvertes par les usagers du service public.

Il y a très peu de dépenses de fonctionnement hormis le remboursement d'emprunts.

Les recettes correspondent à :

- La surtaxe prélevée sur les factures des abonnés et reversée par le délégataire (SUEZ) à la commune
- La participation de raccordement à l'égoût sollicitée à chaque nouvel abonné de ce service public.

Concernant l'investissement, outre le remboursement du capital des emprunts, les travaux d'extension ou de réhabilitation des réseaux d'eau potable sont financés par l'affectation de l'excédent du fonctionnement capitalisé et par les éventuels financeurs extérieurs (subventions de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, de l'Agence de l'Eau, du Département, etc.)

### Synthèse de la dette : évolution de l'encours au 31/12/20

- Encours au 31/12/2020 : 40 151.33 €
- Amortissement : 4 618.41 €
- Maturité : 6.08 ans
- Intérêts : 2 426.52 €
- Annuité : 7 044.93 €
- 1 seul emprunt à taux fixe

Banque	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 31/12/2020	Durée résiduelle en années	Taux actuariel	Annuité de l'exercice	
					Capital	Intérêt
DEXIA	100 000.00 €	40 151.33 €	6.08	5.42	4 618.41 €	2 426.52 €
		40 151.33 €			4 618.41 €	2 426.52 €
					<b>7 044.93 €</b>	

### Résultat 2020 de clôture

Le compte administratif 2020 clôture en excédent toutes sections confondues de **564 278.32 €**.

Cet excédent se décompose comme suit :

- Excédent de fonctionnement de **38 244.08 €**
- Excédent d'investissement de **526 034.24 €**.

Aucun travaux d'investissement n'étant en cours au 31/12/2020, il n'y a pas de « restes à réaliser », ni en dépenses, ni en recettes.

Ce résultat s'est formé de la façon suivante :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		424 885.26	3 919.72		3 919.72	424 885.26
Opérations de l'exercice	46 318.75	147 467.73	68 855.06	111 018.86	115 173.81	258 486.59
<b>TOTAUX</b>	46 318.75	572 352.99	72 774.78	111 018.86	119 093.53	683 371.85
Résultats de clôture		526 034.24		38 244.08		564 278.32
Restes à réaliser	---	---	---	---		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	46 318.75	572 352.99	72 774.78	111 018.86	119 093.53	683 371.85
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		526 034.24		38 244.08		564 278.32